



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 02 avril 2026

Le 02 avril 2026 à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la Commune de Chailles, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Chailles, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Florent MARMAGNE, Maire.

Étaient présents :

Mme Mathilde BIGOT, M. Philippe BOULAY, M. Patrick CHATENIER, M. Alexandre COUQUET, Mme Carole COUSIN, M. Eric COUSIN, M. Bruno FABA BELTRAN, M. Romain GAUDELAS, Mme Valérie GAUDELAS, Mme Amandine GRANET, Mme Alexandrine LASSERON, Mme Nathalie LELARGE, Mme Vanessa MAHEU, M. Florent MARMAGNE, M. Benoît MOREL, M. Olivier NUFFER, Mme Valérie NUFFER, M. Laurent PETIT, M. Nicolas PETRAULT, M. Christophe PORCHER, Mme Petra STROINSKI, Mme Isabelle VIEVILLE, Mme Blandine WERLING-FLEURY.

Était absent représenté :

NEANT.

Était excusé :

NEANT.

Était absent :

NEANT.

DATE DE LA CONVOCATION

27 mars 2026

DATE D’AFFICHAGE

27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 23

Secrétaire de séance : Mme MAHEU Vanessa

DEL n°041 032 035 / 2026 – 3.1 :

DOMAINE ET PATRIMOINE : Rétrocession au profit de la Commune de Chailles de parcelles situées Rue des Allets et cadastrées section AT n°114, 116, 118 et 119

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu le Code de la Voirie Routière et notamment l'article L141-3,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 23, CONTRE : 00, ABSTENTION : 00

Considérant le courriel du 03/03/2026 de la notaire chargée de l'établissement de l'acte de rétrocession demandant une délibération du conseil municipal habilitant le maire ou son représentant à passer l'acte,

Décide

Article 1 : accepter la rétrocession de diverses parcelles appartenant à Monsieur Philippe LABESQUE et à Madame Elena PREDESCU, situées Rue des Allets à Chailles, destinées à l'élargissement de la voirie, ainsi qu'il suit :

RSOS JVA P

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
AT	114	Rue des Allets	0	00	26
AT	116	Rue des Allets	0	01	17
AT	118	Rue des Allets	0	00	11
AT	119	Rue des Allets	0	00	04
Contenance totale :			0ha 01ca 58ca		

Ces parcelles sont intégrées au Domaine Public de la commune de Chailles.

Article 2 : La Commune de Chailles paiera tous les frais, droits et émoluments du présent acte et ceux qui en seront la suite ou la conséquence, conformément aux dispositions de l'article 1593 du Code Civil.

Article 3 : de mandater la SCP Florence LESCURE-MOSSERON et Aurélien LACOUR aux fins d'accomplir pour le compte de la Commune de Chailles toutes les démarches notariales et administratives en lien avec cette transaction.

Article 4 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Chailles, le 03 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Vanessa MAHEU



Le Maire,



Florent MARMAGNE

